

REVISION N° 2
Approbation - 2019

SAINTE-FOY-LES-LYON

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES C.5.1.1



C.5.1.1 Informations complémentaires

Sainte-Foy-lès-Lyon

En ce qui concerne SAINTE FOY LES LYON ces ouvrages sont :

- **CAVITÉ** : Relatif aux sites recélant des cavités souterraines :

(Article L56 3-6 du code de l'environnement)

Métropole de Lyon
Direction de l'Eau - Unité Galeries
117 boulevard Vivier Merle
69003 LYON ☎ **04.26.99.32.02**

NOTA :

Pour une création ou une modification d'une construction située dans un **site de cavités souterraines** le demandeur devra se mettre en relation avec l'unité galeries de la Direction de l'Eau afin de rendre les conditions d'exécution des travaux possible au regard des risques d'effondrement du sol ou de destruction des galeries de captage et de leurs exutoires pour ne pas entraver la circulation des eaux souterraines qui pourrait entraîner des désordres dans la structure des bâtiments, des voiries publiques et fragiliser la tenue des sols et des sous-sols

- **TUNNEL** : Périmètres relatifs aux tunnels :

- Périmètre de tirs de mines importants du tunnel SNCF de La Mulatière qui se trouve sur La Mulatière.

SNCF Direction de Lyon
Agence Régionale Immobilière
10 Cours de Verdun
69286 LYON CEDEX 02 ☎ 04.72.40.31.00

NOTA : La SNCF demande à être consultée pour tout permis situé au dessus du tunnel, et pour tout permis nécessitant des tirs de mines dans les périmètres réglementés.

Les autres services demandent à être informés en cas de permis de construire au dessus du tunnel.

C.5.1.1 Informations complémentaires

Sainte-Foy-lès-Lyon

NOTICE DE PRESENTATION DES ZONES DE PRESOMPTION DE PRESCRIPTIONS ARCHEOLOGIQUES

L'article L.522-5 du Code du patrimoine prévoit que dans le cadre de l'établissement de la Carte archéologique, l'Etat peut définir des zones où les projets d'aménagement affectant le sous-sol sont présumés faire l'objet de prescriptions archéologiques préalablement à leur réalisation.

A ce titre, ont été définies sur la commune de Sainte-Foy-lès-Lyon, quatre zones dont les délimitations s'appuient sur le passé archéologique très riche de la commune, et sur le potentiel de l'urbanisation.

Les zones ainsi délimitées sont les suivantes :

Zone 1 : Bourg

Bourg médiéval fortifié, avec église et cimetière.

Le château de Sainte-Foy appartient au type des châteaux sans réduit fondés par l'Eglise de Lyon. Il n'est cité qu'à partir de 1270, dans le Cartulaire Lyonnais. Mais sa construction est probablement antérieure, du XIIème siècle. Au XIIIème siècle, le château avait la forme d'une enceinte ovoïde, avec un large fossé. Il n'y avait pas de donjon. L'enceinte contenait l'église, le cimetière, les bâtiments seigneuriaux et des habitations. L'enceinte a conservé longtemps son caractère défensif. Des travaux de réparation furent effectués à plusieurs reprises en 1364, 1465, 1472, 1507. A partir du XVIIème siècle, l'entretien des éléments défensifs est abandonné. Le mur du vintain était encore impressionnant vers 1720. Le tracé de l'enceinte est bien visible sur le cadastre napoléonien. Au pied du chevet de l'église actuelle, s'élève toujours un pan du mur du rempart.

L'église médiévale est mentionnée pour la première fois en 1170, comme appartenant à l'Eglise de Saint-Just de Lyon. En 1187, elle passe au Chapitre de Saint-Jean. Des travaux sont effectués à plusieurs reprises en 1362, 1519. La visite pastorale de l'archevêque de Lyon, Camille de Neuville, en 1658, indique que le cimetière est autour de l'église, et qu'il est ouvert. En 1790, la toiture de l'église s'effondre ; en 1839, c'est le chœur qui menace ruines. La nouvelle église est construite entre 1840 et 1845. Le clocher roman du XIIème siècle est conservé, il est accolé au sud-ouest de l'église du XIXème siècle.

Zone 2 : La Fournache (67 avenue de Valioud) / Le Planil

Des sondages archéologiques, effectués à l'automne 1998, ont mis en évidence une installation gallo-romaine dans le secteur du Planil.

Une récluserie est mentionnée en 1345, sur le territoire de Sainte-Foy, sous le nom de récluserie de saint-Martin-des-Vignes. En 1694, on trouve l'appellation de chartreuse sur un plan terrier. On connaît aussi une chapelle Saint-Martin, qui apparaît dans les textes au XVIème siècle. On en retrouve trace en 1738. Cette chapelle n'existait plus au milieu du XIXème siècle.

La plus ancienne mention du château du Planil date de 1285. Au XVIème siècle, Pierre d'Ausserre fit construire une maison-forte, dont il ne reste aujourd'hui que quelques vestiges : les substructions de deux tours rondes, ainsi qu'un fossé encore visible au sud, en limite avec la propriété voisine.

Zone 3 : espaces funéraires antiques

Les nombreuses interventions effectuées en bordure de la rue du Commandant-Charcot permirent d'identifier plusieurs espaces funéraires antiques, probables prolongements de la vaste nécropole de Trion-Saint-Irénée (Lyon).

C.5.1.1 Informations complémentaires

Sainte-Foy-lès-Lyon

Zone 4 : Aqueduc du Gier

Important ouvrage hydraulique antique, qui alimentait Lyon en eau. Il traverse la commune de Sainte-Foy sur une longueur de 4170m. Si son parcours est en partie souterrain, il subsiste, encore aujourd'hui, des éléments conservés en élévation, pour les parties qui étaient aériennes. Il s'agit du pont-siphon de Beaunant, qui est classé Monument Historique depuis 1875 ; ainsi que des arches de la rue Georges Clémenceau, classées Monument Historique en 1986, et enfin des arches du Chemin de Narcel.

Annexe à l'arrêté modificatif N° DRAC_SRA_2015_12_04_014

(Arrêté modifié : N° 05-088 du 23 mars 2005)